



TABLE RONDE SINEAU

22 Novembre 2007

SINEAU

L'étude menée pour la mise en place d'un Système d'Information National de l'Eau (SINEAU) a soulevé que :

Les problèmes de cohérence et de qualité des données dans le domaine de l'eau nécessitent la création d'un **référentiel commun** pour modéliser et agréger les données en temps réel.

En ce qui concerne les **normes** , le comité de gestion de SINEAU procédera à l'élaboration des différentes normes : charte graphique, normes de codification, normalisation des interfaces d'accès aux bases des contributeurs, normalisation de la présentation des données, normalisation des éditions ... etc.

Il n'est pas demandé au prestataire de mise en place de SINEAU de participer à la réalisation de ces normes mais plutôt de mettre en place les outils nécessaires à leur gestion.

Pour se faire :

Un groupe de travail aura à arrêter :

- La liste des entités et des objets qui constitueront la première version du Référentiel Commun de SINEAU;
- les normes : charte graphique, normes de codification, normalisation des interfaces d'accès aux bases des contributeurs, normalisation de la présentation des données, normalisation des éditions ... etc
- L'ensemble des règles, documents et bases de données concernant les identifiants et nomenclatures utilisés par le SI,
- les règles de conception et d'administration du partage de ces références par les diverses composantes du SI.

L'élaboration de conception et de réalisation du référentiel commun et des normes s'impose avant la mise en place de SINEAU.